



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE DÉPARTEMENT DES YVELINES ARRONDISSEMENT DE ST-GERMAIN-EN-LAYE CANTON D'AUBERGENVILLE

MAIRIE DE BAZEMONT

3, rue d'Aulnay - 78580 Bazemont - Tél.: 01 30 90 83 14 - Fax : 01 34 75 16 12
E-mail : mairie.bazemont@orange.fr - Site internet : www.bazemont.fr

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL 26 août 2026

Présents (11) : M. Balot, Mme Blaize, Mr Cachelou, Mr Chrétien, Mr Duquesne, Mme Huchette-Jaulin, Mme Huser, Mme Fontaine, Mme Lemaire, Mme Malheu, Mme Servais-Mousty

Absents (8) : Mr Caffin, Mr Crespın, Mr Ficholle (pouvoir S. Huser), Mr Hetzel (pouvoir B. Malheu), Mme Lorenzo (pouvoir E. Duquesne), Mr Nigon, Mme Rivet (pouvoir M. Huchette-Jaulin), Mr Simon de Kergunic (pouvoir M. Lemaire),

Ordre du jour :

I. Désignation du secrétaire de séance

Secrétaire de séance : Mme Brigitte Malheu

II. Restaurant scolaire : actualités et modalités de la rentrée

L'ouverture du restaurant scolaire est prévue le 1^{er} septembre 2026.

Pendant deux jours, les repas servis seront en liaison froide car la mise en service de la cellule de refroidissement sera effectuée le 1 ou 2 septembre (cet équipement est obligatoire pour le commencement de la confection des repas sur place).

A partir du 3 septembre, début de la liaison chaude.

Le bâtiment a été raccordé au réseau électrique mais la puissance n'est pas celle voulue (72KVA au lieu de 125 KVA). Le nécessaire va être fait par Enedis. Car si nous dépassons les 72KVA, on paiera plus cher.

Les divers travaux extérieurs sur le bâtiment ont été réalisés.

Les travaux de plomberie et ventilation sont OK. Reste à faire la mise en route de la pompe à chaleur et la climatisation.

Un grand ménage sera effectué jeudi 27 août.

La vaisselle conservée de l'ancien restaurant scolaire a été descendue et tout le petit matériel de cuisine réceptionné.

La fresque murale est commencée et sera terminée jeudi 27 août. Elle aura nécessité 48 heures de travail.

Le Chef cuisinier de la société de service Convivio a pris possession de sa cuisine. A noter, que la commune a recruté un agent polyvalent (aide en cuisine, accueil périscolaire et entretien).

Quelques détails restent à régler mais tout sera prêt à la rentrée.

Point relatif à la tarification et aux mesures de soutien aux familles (Fratreries) :

Madame Sandrine Huser a présenté un projet de mesure sociale instaurant une réduction de 10% pour les fratries (applicable dès le deuxième enfant sur l'ensemble des prestations et jours partagés). Suite aux échanges en séance et pour des raisons réglementaires (mesure non inscrite initialement à l'ordre du jour), ce point a été reporté et sera officiellement soumis au vote lors du prochain conseil municipal du 8 septembre 2026.

III. Délibérations

Projet N°52/2026 - Tarifs services périscolaires - Année scolaire 2026/2027 (annule et remplace la délibération 47/2026)

Vu le règlement des services périscolaires annexé à la présente délibération,

Le Conseil Municipal de Bazemont, à l'unanimité,

FIXE le montant de la participation des parents aux services scolaires comme suit :

Tarifs restauration scolaire

Q.F.	Tarifs classiques	Tarifs PAI (Panier repas fourni par la famille)
A	2,00 €	0,98 €
B	4,00 €	1,96 €
C	5,80 €	2,85 €
D	7,10 €	3,48 €

Tarifs accueil périscolaire du matin et du soir

Q.F.	Tarifs matin	Tarifs soir classiques (Goûter de la mairie)	Tarifs soir PAI (Goûter fourni par la famille)
A	1.65 €	4.37 €	4,00 €
B	2.74 €	5.73 €	5,25 €
C	3.57 €	7.08 €	6,48 €
D	4.63 €	8.43 €	7,72 €

Tarifs étude surveillée (sous réserve qu'un enseignant se porte volontaire)

2.38 € (avec inscription à l'accueil périscolaire du soir au préalable)

DIT que le quotient familial sera calculé comme suit :

Q.F. = Revenu mensuel ÷ nombre de personnes habitant le foyer.

Revenu mensuel = Revenu fiscal de référence ÷ 12

QUOTIENT FAMILIAL (Q.F.)	
Tranche	Seuil
A	Inférieur ou égal à 460.00 €
B	De 460.01 à 1070.00 €
C	De 1070.01 à 1525.00 €
D	Supérieur ou égal à 1525.01 €

APPROUVE le règlement des services périscolaires annexé à la présente délibération.

. ***Adoptée à l'unanimité***

IV. Date du prochain conseil

Le prochain conseil aura lieu le 8 septembre à 20h30.

Séance levée à 21h15